

Statement

Discours

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

89/35

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

ALLOCUTION DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

LORS D'UN DÉJEUNER OFFERT

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU

CENTRE CANADA-ASEAN

SINGAPOUR

Le 10 juillet 1989

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

Cher collègue,

Vos excellences, distingués invités, mesdames et messieurs

Je suis très honoré par votre présence à cette cérémonie d'ouverture du Centre Canada-ASEAN.

J'ai eu le privilège d'assister à cinq conférences post-ministérielles de l'ASEAN et des partenaires du dialogue. Nous avons souvent parlé du besoin d'établir des liens tangibles entre le Canada et l'ASEAN. En effet, nous avons senti de part et d'autre la nécessité de mettre sur pied une institution permanente dans la région afin d'encourager et de développer les rapports croissants qui s'établissent entre l'ASEAN et le Canada. Aujourd'hui, grâce à votre encouragement unanime, ces souhaits sont devenus une réalité. Le Centre Canada-ASEAN est enfin né.

Il ne s'agit pas seulement d'un bureau et d'un ensemble de pièces, mais d'un symbole de nos relations mutuelles fondées sur la coopération et la confiance.

M. Wong et moi revenons d'une conférence post-ministérielle tenue à Bandar Seri Begawan. Nous avons traité de nombreux sujets au Brunei, notamment la situation au Cambodge, la sécurité dans la région de l'Asie Pacifique, les réfugiés, l'économie internationale et le commerce, l'environnement, et la tenue éventuelle plus tard cette année d'une réunion des ministres en Australie dans le but de discuter de la coopération économique dans le Pacifique. Naturellement, nous avons également parlé du nombre croissant de nos programmes de coopération en matière de commerce et de développement.

Les discussions ont été tenues dans l'atmosphère d'ouverture et de franchise qui caractérise normalement les relations entre le Canada et l'ASEAN. Les nations, comme les personnes, se confient à leurs amis les plus proches et discutent librement avec eux. Nous sommes très honorés du fait que l'ASEAN choisisse de s'entretenir avec nous de questions qui ont pour elle une importance régionale.

Les liens qui existent entre le Canada et l'ASEAN existent depuis longtemps; ils remontent au premier contact établi par le Canada il y a quelque quinze ans et ils sont très précieux pour notre pays. Depuis ce temps nous avons fait des progrès appréciables dans l'identification de nos intérêts et objectifs communs. Nous nous sommes employés à promouvoir les liens commerciaux entre nos pays, et au moyen de nos programmes de coopération en matière de

développement, nous avons aidé à l'extraordinaire croissance économique de la région de l'ASEAN. Nous continuons à travailler ensemble pour chercher une solution aux disputes régionales qui menacent la prospérité et la stabilité de toute la région du Sud-Est de l'Asie.

À la base de nos intérêts mutuels, se trouve le désir commun de promouvoir la paix et la prospérité - en Asie et ailleurs dans le monde. Le Canada a toujours appuyé l'ASEAN et collaboré avec elle dans sa recherche d'une solution pacifique au problème du Cambodge. Comme vous, nous avons fait des pressions pour que les troupes soviétiques se

éprouvons un profond respect pour le droit international, et désirons ardemment la résolution pacifique des différends.

Nous partageons en outre avec vous une forte préférence pour les économies de marché et les sociétés ouvertes. Notre prospérité relative est le résultat de notre respect envers les personnes, et de la promotion des contacts personnels qui est, nous en sommes convaincus, une étape essentielle à la compréhension internationale et à la prospérité globale.

Partageant les mêmes opinions, nous avons renforcé les relations économiques et commerciales qui existent entre nous. Au cours de la dernière décennie, le commerce bilatéral entre l'ASEAN et le Canada a triplé et s'est chiffré à 2,6 milliards de dollars en 1988, soit une augmentation imposante de 33 % par rapport à 1987. Vous serez heureux d'apprendre que nos importations de l'ASEAN se sont accrues même plus vite que nos exportations, ce qui s'est traduit l'année dernière par une balance commerciale excédentaire de 336 millions de dollars en faveur de l'ASEAN.

Sur la scène internationale, le Canada et l'ASEAN participent tous deux activement au GATT et aux négociations commerciales multilatérales entamées en 1986 dans le cadre de l'Uruguay Round. Nous sommes également, avec la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines et l'Indonésie, membres du groupe de Cairns qui a fait preuve de leadership dans ses efforts pour abolir les subventions et les barrières qui faussent les échanges agricoles.

Je crois que la coopération en matière de développement est un moyen très efficace de promouvoir une collaboration plus étroite entre le Canada et l'ASEAN. En unissant nos efforts en ce domaine, nous favorisons la croissance économique de la région, mais aussi nous créons des occasions de mieux nous comprendre et de tirer profit de nos expériences réciproques.

Comme Canadiens, nous avons raison d'être fiers de notre technologie avancée, mais nous avons appris qu'en venant dans votre région partager nos connaissances, nous rentrons chez-nous grandement enrichis par l'expérience. Notre programme de développement mené avec l'ASEAN en est un de coopération dans le sens le plus authentique du terme.

Nous continuerons à mettre l'accent sur le développement des ressources humaines et à favoriser l'établissement d'institutions. Nous poursuivrons nos travaux dans toute la région de l'ASEAN et le Centre servira de point central à toutes nos activités.

À mon avis, nous avons établi ensemble au cours des dernières années des relations productives et équilibrées. Nous avons travaillé conjointement et mené des consultations dans le cadre des négociations commerciales multilatérales, du GATT, et du groupe de Cairns. Au cours de la dernière réunion de nos hauts représentants, madame Sylvia Ostry, qui était alors notre ambassadeur en matière de commerce extérieur, a participé avec vous à une discussion animée sur la question des négociations commerciales multilatérales. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir au Canada une délégation de représentants de l'ASEAN venue étudier notre approche en matière de négociations multilatérales.

Par ailleurs, en 1986, nous avons établi un Conseil des gens d'affaires Canada-ASEAN. Ce Conseil formé de représentants du secteur privé, a participé à la réunion du Comité conjoint de coopération Canada-ASEAN qui a eu lieu à Ottawa en avril 1988. Je m'attends à ce qu'il participe à nouveau aux délibérations sur la manière de favoriser les échanges commerciaux et les investissements, lors de la prochaine réunion au Brunei en novembre.

Je crois que beaucoup d'autres réunions auront lieu à l'avenir, non seulement entre les gens d'affaires mais entre les éducateurs, les artistes, les médias et d'autres groupes qui ont tout à gagner du partage des idées.

Notre programme de coopération en matière de développement en est à un point de maturité qui nous permet d'entreprendre des projets beaucoup plus importants qui sont soit de nouvelles phases de suivi, soit de nouvelles initiatives en réponse à des priorités nouvelles de développement dans la région.

En ce moment, des représentants de l'ASEAN sont au Canada pour se familiariser avec les technologies de télécommunication du Canada et pour suivre des cours dans nos universités. Pendant ce temps, des Canadiens travaillent avec des experts de l'ASEAN ici dans la région, à promouvoir la technologie canadienne dans divers domaines dont les pêches, la forêt et les télécommunications.

Nous commençons aujourd'hui une nouvelle phase des relations Canada-ASEAN. Je me disais depuis longtemps que le Canada devrait être plus visible dans la région de l'ASEAN et c'est ce que le nouveau centre nous permettra de réaliser. Il servira en particulier de point central d'où pourront être dirigés nos initiatives régionales et il permettra d'étendre nos relations au-delà des programmes officiels en cours entre nos gouvernements.

À mon avis, le Centre et ses activités nous aideront à réaliser nos objectifs respectifs. J'accueillerai avec plaisir vos conseils et vos suggestions sur la manière de resserrer nos liens encore davantage.

De votre côté, vous pourrez plus facilement communiquer avec les organismes canadiens soucieux de multiplier leurs contacts avec la région. Le Centre jouera le rôle d'un catalyseur et sera le coeur d'un réseau reliant les groupes d'intérêt canadien et ceux de l'ASEAN au moyen d'une vaste gamme d'activités conçues pour faciliter la compréhension mutuelle sur le plan de nos institutions, de nos cultures et enfin de nos populations.

Durant sa première année, le Centre s'occupera des programmes d'aide au développement de l'ACDI qui s'adressent aux pays de l'ASEAN et aux organismes régionaux. Je suis persuadé qu'une telle mesure permettra une gestion beaucoup plus efficace des programmes ainsi que des échanges plus fréquents et plus fructueux entre les représentants intéressés des pays de l'ASEAN et du Canada.

La décentralisation du programme de l'ACDI n'est cependant que la première étape de l'évolution du Centre. Je m'attends à ce qu'il se voie confier, au fil des ans, un mandat beaucoup plus général. Pour ce qui est de définir les prochaines étapes, j'ai l'intention de créer un conseil consultatif composé de personnes d'expérience connaissant bien les secteurs dans lesquels l'ASEAN et le Canada peuvent développer des liens plus étroits. Des représentants du Canada et des pays de l'ASEAN seraient nommés à ce conseil, et ils établiraient ensemble les priorités du Centre.

La planification détaillée des activités du Centre se fera donc là où elle se doit, c'est-à-dire ici dans les pays de l'ASEAN. La gestion quotidienne du Centre sera confiée à un directeur général, qui, tout comme les membres du conseil consultatif, devrait être nommé d'ici octobre. Le directeur général aura comme première tâche de mener, dans la région et au Canada, des consultations qui lui permettront de déterminer les activités prioritaires du Centre.

J'aimerais vous donner quelques exemples d'activités que le Centre pourrait entreprendre. À mes yeux, le Centre sera un complément à nos relations officielles et il permettra d'établir un rapprochement entre des groupes du Canada et des pays de l'ASEAN ayant des intérêts communs dans divers secteurs.

Une grande partie des activités à venir du Centre auront trait à l'éducation et à la formation. J'ai eu de nombreuses conversations avec des ministres de l'ASEAN et avec des gens d'affaires canadiens travaillant dans la région, et le consensus qui se dégage est clair : l'accroissement des échanges directs et des visites entre le Canada et les pays de l'ASEAN, notamment entre les entreprises, les universités et les collèges, serait avantageux pour tous en raison des nouvelles compétences, de la meilleure connaissance et de la plus grande compréhension mutuelles et, naturellement, des liens d'amitié plus étroits qui en découleraient.

J'aimerais insister sur le fait qu'il faut chercher à promouvoir nos intérêts mutuels dans le domaine de l'éducation et de la formation, tout comme dans les nouvelles coentreprises que nous créons. Le Canada espère partager son savoir-faire et ses installations, non pour encourager l'exode des compétences vers le pays, mais pour enrichir nos populations respectives par les rapports qui seront créés. Nous croyons que nos intérêts mutuels seront mieux servis lorsque les participants retourneront chez eux et profiteront des liens qui auront été créés.

Une des nouvelles initiatives les plus réussies de la Fondation Asie Pacifique du Canada a été l'organisation d'un séminaire à Banff, en Alberta, ma province natale. Le séminaire a réuni pendant deux semaines des gens d'affaires japonais et canadiens et a permis à ces derniers de se connaître et de discuter de problèmes communs et de moyens d'augmenter les liens commerciaux entre le Canada et le Japon. Les participants sont retournés au sein de leurs organismes respectifs après avoir acquis une meilleure compréhension des pratiques commerciales de l'autre pays ainsi que des perspectives et des possibilités de liens commerciaux qui s'offraient. On me dit qu'au moins une entreprise commerciale a été lancée à la suite du séminaire.

La prochaine rencontre semblable aura lieu en septembre, et elle regroupera cette fois des dirigeants et des gens d'affaires du Canada et de la Thaïlande. Le Centre Canada-ASEAN pourra à mon avis jouer le rôle de catalyseur et permettre de multiplier ce genre de séminaires spécialisés d'un nouveau genre dans les pays de l'ASEAN.

Pour augmenter au maximum les relations entre nos pays, nous ne devons pas nous en tenir aux domaines traditionnels de collaboration; nous devons regarder au-delà de nos programmes officiels. Le Centre peut promouvoir les relations entre nos groupes culturels, nos médias, nos associations sportives et d'autres organismes non gouvernementaux. À bien des égards, le Centre jouera le rôle d'intermédiaire, et je suis persuadé qu'il sera la source de nombreux contacts durables.

Je m'attends à ce que le Centre, à cette période-ci l'année prochaine, se sera engagé dans de nouveaux programmes qui iront au-delà de l'aide au développement et qui seront le fruit de nos efforts mutuels de planification. Le Centre sera ce que nous choisirons d'en faire, et je vous invite à participer au processus.

Je crois très sincèrement que l'avenir de nos relations repose sur l'accroissement des échanges et des liens et que ceux-ci permettront d'augmenter la confiance et l'amitié entre les gens de nos pays respectifs. Cela devrait être notre objectif à tous. La création du Centre Canada-ASEAN est la preuve de l'importance que le Canada accorde à l'avenir que nous partagerons ensemble.